



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E150859

VALABLE JUSQU'AU 22/10/2026

ÉDITÉ LE

09/10/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/2014

Forme juridique : SAS

Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC CONDE SUR NOIREAU 2004A164

Siret : 805 248 713 00010

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 61.6199.0

Assurance Responsabilité Travaux :  
MMA IARD 114193749

Assurance Responsabilité Civile :  
MMA IARD 114193749

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2025

Raison sociale : ENTREPRISE FOUILLEUL

Sigle : FOUILLEUL ENTREPRISE  
LA FOSSE  
61800 ST QUENTIN LES CHARDONNETS

Téléphone : 02 33 96 36 19

Fax :

Portable : 06 84 82 45 88

Site Internet :

E-mail : fouilleul.energie@gmail.com

Responsabilité légale :  
FOUILLEUL RÉGIS DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 1

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                 | * Date d'attribution |
|------|-----------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 5211 | Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE | 08/09/2022           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 03/06/2021         |
| o Radiateurs électriques, dont régulation.                               | 03/06/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.